



Soutenir la reprise par l'investissement public dans des emplois de qualité et non par de nouvelles mesures d'austérité pernicieuses

Déclaration du Groupement Global Unions à l'occasion des Réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale
Octobre 2020

Introduction

1. La pandémie mondiale et la crise économique doivent encore être maîtrisées. Si le relâchement de la vigilance et l'inaction s'installent, l'économie mondiale et les travailleurs et travailleuses porteront durablement les cicatrices de la crise et de ses revers, qui s'ajoutent aux problèmes existants, dont la stagnation des salaires et l'érosion des services publics. Le soutien d'urgence des Institutions financières internationales (IFI) a joué un rôle important pour répondre aux besoins sanitaires, aux pertes massives d'emploi et à la pauvreté croissante. Cependant, il est alarmant de constater que pour le moyen terme, le Fonds monétaire international (FMI) recommande les mêmes politiques d'austérité qui ont été à l'origine des vulnérabilités ayant exacerbé la pandémie. **Les Réunions annuelles devraient être l'occasion d'une volte-face, avec l'adoption d'un plan global visant à financer pleinement les mesures d'endiguement, la reprise et les Objectifs de développement durable (ODD).**

2. Dans la présente déclaration, le Groupement Global Unions¹ formule des recommandations susceptibles d'être mises en pratique pour accroître le soutien octroyé par les IFI à la création d'emplois de qualité, à l'économie réelle et à la résilience. L'émissions de droits de tirage spéciaux du FMI, un plan d'allègement de la dette multilatérale sur deux ans et la coordinations de plans de relance générateurs d'emploi figurent parmi ces recommandations. La volonté de reconstruire en mieux peut se concrétiser par certains changements, comme interdire l'amiante dans les projets de la Banque mondiale, ne plus promouvoir la réduction de la masse salariale publique qui met en péril l'éducation et la santé, aligner le contenu des prêts sur les normes internationales et adopter des stratégies institutionnelles de réduction des inégalités.

Riposte et reprise centrées sur l'emploi et l'économie réelle

3. Deux éléments manquent pour que la réponse à la crise soit robuste. **Pour pallier les insuffisances de liquidités dans ses pays membres, le Fonds devrait appuyer**

¹ Le groupement Global Unions regroupe les organisations suivantes : la Confédération syndicale internationale (CSI) ; les Fédérations syndicales internationales (FSI), à savoir : IBB, IE, IAEA, FIJ, IndustriALL, ITF, UITA, ISP et UNI ; la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

l'émission de droits de tirage spéciaux, instrument de réserve international². Des socles de protection sociale sont partout nécessaires afin de veiller à ce que personne ne reste sur le bas-côté. **La Banque devrait collaborer avec l'OIT en vue de la création d'un Fonds mondial de protection sociale**. Celui-ci permettrait de combler les lacunes de financement des pays qui actuellement ne peuvent pas se permettre de socle de protection sociale, et le soutien externe serait progressivement remplacé par un financement national mobilisé **grâce aux conseils techniques des IFI**. Pour l'heure, la crise fait toujours rage. Les IFI devraient apporter leur appui au maintien des mesures de réponse à la crise centrées sur l'emploi et les revenus, avec une attention particulière aux travailleurs en première ligne et à ceux qui sont le plus affectés par la crise, y compris les travailleurs du transport, du tourisme et les marins qui se retrouvent en situation de travail forcé en raison de l'impossibilité de remplacer les équipages³.

4. Une fois la crise maîtrisée, la poursuite du soutien des IFI sera essentielle pour une reconstruction qui résorbe les effets conjugués de la crise sur la santé, l'économie et le climat. En revanche, **un retour à l'austérité rendrait cet objectif inatteignable**. Dans la plupart des conventions de prêts rapides, le Fonds conseille aux pays de retourner à l'assainissement des finances publiques dès l'année prochaine. Voilà qui rappelle la position du Fonds dans le sillage de la crise financière internationale, lorsqu'après un appui initial aux mesures de relance, il a rapidement imposé aux emprunteurs une stricte **austérité, au prétexte de s'attaquer au fardeau de la dette grandissant**. Ce revirement avait entraîné de graves conséquences : il a entravé la reprise économique et s'est traduit par un fardeau de la dette accru, et il a fait porter le poids des ajustements budgétaires sur les **populations actives, diminué leur niveau de vie et contribué à l'ère de la colère**⁴. Il n'est pas nécessaire de passer par là. Le recours à l'investissement public et à des hausses salariales coordonnées peut nourrir la croissance et lancer un cycle de réactions positives capables de faire face à la dette. Pour que le multilatéralisme survive, **les IFI doivent tourner la page sur les politiques d'austérité, la déréglementation et le fondamentalisme du marché, qui ont échoué**. Une reconstruction réussie exigera une relance et des approches ayant fait leurs preuves : favoriser la croissance inclusive, notamment par le biais de la politique industrielle et de négociations collectives exhaustives. La conception et les conditions des prêts doivent de toute urgence se fonder sur une nouvelle approche, qui inclue le dialogue social et soutienne les ODD, en particulier la santé, l'emploi et l'inclusion.

² CSI, « Responding to urgent global needs: IMF Special Drawing Rights ». <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc_brief_imf_sdr_3-2020.pdf>.

³ ITF, « Governments must protect trapped seafarers' rights' », <<https://www.itfseafarers.org/en/news/governments-must-protect-trapped-seafarers-human-rights>>.

⁴ Bakvis, « The IMF's renewed supply-side push ». <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/imf_s_renewed_supply-side_push.pdf>.

5. Pour une reprise féconde en emplois, il convient que les IFI soutiennent les **programmes publics pour l'emploi**. Cette approche aidera à répondre aux pertes massives d'emplois et de revenus et à satisfaire aux besoins, notamment pour ce qui a trait aux infrastructures à faibles émissions de carbone. La Banque peut aider à l'élaboration de programmes de protection des droits du travail et de relèvement des compétences des travailleurs, au recours à des politiques actives du marché du travail afin de faire la transition vers des emplois dans le privé, et à la mise en place de rémunérations suffisantes pour vivre, en cohérence avec la législation sur le salaire minimum et le coût de la vie local. De quoi créer un cercle vertueux susceptible d'extraire les travailleurs de la pauvreté et de les mener vers un emploi durable⁵. À l'heure actuelle la Banque conseille pourtant que certains programmes prévoient une rémunération inférieure au salaire minimum pour éviter de détourner des participants de l'emploi privé.

Favoriser la résilience à long terme grâce aux services publics

6. La crise a mis en exergue, dans de nombreux pays, l'absence de stabilisateurs automatiques et de services publics de qualité. Les prêts rapidement mis en place par les IFI ont aidé à élargir la couverture de la protection sociale et des services sanitaires. Cela s'inscrivait cependant dans un contexte où antérieurement les IFI avaient fait pression pour réduire, voire bloquer l'élargissement de la protection sociale avec un ciblage étroit, ainsi que pour marchandiser la fourniture des services tels que la santé, l'éducation et le transport. La COVID-19 devrait inciter à appuyer une protection sociale universelle, l'élargissement de la couverture médicale et la garantie d'une éducation de qualité, équitable et inclusive, non seulement pour l'instant présent mais à l'avenir également. La Banque peut prendre un premier pas en ce sens en rendant permanent le gel des investissements dans les écoles primaires et secondaires payantes⁶.

7. Les conseils politiques et les conditions de crédit des IFI ayant trait à l'élimination ou à la réduction de masse salariale publique posent un problème critique. Parmi les dix-huit pays à faible revenu ayant reçu du Fonds le conseil de restreindre la masse salariale publique au cours des trois années précédant la pandémie, dix-sept étaient en-deçà du seuil minimum recommandé par l'OMS pour le nombre de personnel infirmier⁷. De même, la Banque a utilisé ses prêts à l'appui de la politique de développement pour exercer des

⁵ OIT, « Vers le droit au travail : Un guide pour la conception de programmes publics d'emploi novateurs ». <https://www.ilo.org/global/topics/employment-intensive-investment/publications/WCMS_560722/lang--fr/index.htm>.

⁶ IE, « Teachers' struggles pay off », <<https://www.ei-ie.org/fr/detail/16730/la-lutte-des-enseignant%C2%B7e%C2%B7s-porte-ses-fruits-la-banque-mondiale-d%C3%A9cide-de-geler-les-investissements-dans-les-%C3%A9coles-priv%C3%A9es-payantes>>.

⁷ ISP, « IMF tells countries facing critical health worker shortages to cut public employment funding », <<https://publicservices.international/resources/news/imf-tells-countries-facing-critical-health-worker-shortages-to-cut-public-employment-funding?id=10904&lang=en>>.

Voir aussi : ActionAid, « Who Cares for the Future », <<https://actionaid.org/publications/2020/who-cares-future-finance-gender-responsive-public-services>>.

pressions à la baisse sur les masses salariales. Il existe diverses manières de mettre en œuvre une réduction de la masse salariale publique, mais toutes ont des répercussions négatives. Les licenciements ou le gel des recrutements font baisser et nuisent à la qualité des services fournis. Le gel des salaires ou les limites aux ajustements salariaux dans un cadre inflationniste mènent à des réductions des salaires réels, ce qui incite à la migration des travailleurs qualifiés et freine la demande. **Les conditions et les conseils d'austérité sur la masse salariale publique ne devraient pas être formulés sans une évaluation de leurs effets sur la fourniture des services publics, et devraient être immédiatement levés pour les pays arrivant en-dessous des seuils minimums de dotation en personnel pour atteindre les ODD, y compris l'ensemble de 4,45 médecins, infirmières et sages-femmes pour 1 000 habitants établi par l'OMS et un nombre suffisant d'enseignants et de personnel d'encadrement dans l'éducation pour atteindre l'ODD 4. Il convient de continuer de progresser après avoir atteint les seuils minimum.**

Renforcer le soutien de la Banque mondiale à l'emploi de qualité et à la prospérité partagée

8. Le développement durable exige d'affûter les instruments dont dispose la Banque afin de créer des emplois de qualité susceptibles de réduire les inégalités et la pauvreté. La direction de la Banque a fait savoir que les prêts de politique de développement (PPD) seraient à l'avant-garde des mesures de soutien à la reprise. Contrairement aux projets d'investissement tels que la construction d'infrastructures, les PPD ne comportent pas de garanties contraignantes de protection des droits du travail. Au Moldova, une série de PPD a appuyé la limitation et la fragmentation de l'inspection du travail, au nom de l'amélioration de l'environnement des entreprises. Ces mesures ont inclus une dispersion de la surveillance en matière de santé et sécurité au travail entre une grande diversité d'agences, et des restrictions sévères aux inspections surprise. La Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) a estimé que cette dernière mesure enfreignait les normes de l'OIT⁸. En 2017, le ministère du Travail a proposé des amendements en vue de mettre la loi en conformité avec les Conventions de l'OIT. La Banque a estimé que ces changements étaient « inutiles » et « dangereux ». Lorsque le gouvernement, en consultation avec les partenaires sociaux, a œuvré pour combler ces lacunes en 2020, la Banque a fait pression pour qu'il fasse marche arrière en avertissant que de telles évolutions compromettaient les financements à l'avenir. Une procédure systématique est nécessaire, dans la conception des prêts, afin de vérifier la conformité des financements au titre de la politique de développement avec les Conventions pertinentes de l'OIT.

⁸ CEACR, « Rapport du Directeur général : Sixième rapport supplémentaire », https://www.ilo.org/gb/GBSessions/previous-sessions/GB323/ins/WCMS_357359/lang-fr/index.htm.

9. Pour commencer, il convient de faire en sorte que les opérations menées par la Banque soient conformes aux normes convenues par les gouvernements, les employeurs et les syndicats. Le programme Emploi et transformation économique de la Banque reconnaît l'importance de la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Pour l'instant, dans l'ensemble, la Banque ne procède à l'examen des résultats sur l'emploi que dans les projets abordant la problématique de l'emploi. Certes, le système de mesure et d'évaluation anticipées de l'impact de la SFI témoigne d'une évolution dans le bon sens, mais les questions de qualité de l'emploi n'y sont pas examinées de manière systématique. **Il conviendrait d'affiner le soutien à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité en recourant à des indicateurs pour la qualité de l'emploi dans les évaluations des prêts, y compris dans l'examen des résultats à l'issue des projets.**

10. Générer des emplois de qualité dotés de rémunérations adéquates est un élément essentiel pour parvenir au double objectif de mettre un terme à la pauvreté extrême et de partager la prospérité, concept défini comme étant la hausse des revenus des 40 % inférieurs. L'approche adoptée par la Banque concernant le partage de la prospérité et l'objectif de diminution des inégalités qui lui est étroitement associé est encore insuffisamment développée et son application interne manque de cohérence. Après l'effet dévastateur de cette crise sur l'emploi et compte tenu de la menace que les inégalités continuent de faire peser sur la croissance et la cohésion sociale, **la Banque devrait adopter une approche plus concertée en adoptant une vision de groupe sur les inégalités et la prospérité partagée⁹.**

Garantir la sécurité et les droits du travail dans les projets du Groupe de la Banque mondiale

11. Il convient de procéder à une évaluation des risques relatifs à la COVID-19 dans **tous les projets et d'actualiser les plans d'action sociaux et environnementaux contraignants** qui rendent opérationnelles les normes de sauvegarde du travail, environnementales et sociales. Les restrictions existant à l'heure actuelle aux visites sur site soulignent à quel point la communication avec les syndicats est importante dans la conception des projets et la mise en œuvre des sauvegardes. Le Groupement Global Unions est favorable à une dotation accrue en personnel du Groupe de la Banque mondiale chargé des questions de santé et de sécurité sur le lieu de travail, et appuie la communication annuelle des statistiques sur les incidents et décès. En outre, il est **nécessaire de renforcer la supervision afin d'éviter que les emprunteurs ne présentent des auto-déclarations incomplètes ou trompeuses.** La pandémie a mis en exergue et exacerbé les risques auxquels les travailleurs sont confrontés, en particulier ceux en sous-traitance, les migrants, les femmes et les travailleurs des chaînes d'approvisionnement. Il est

⁹ Zattler, « Rising Inequality », <<http://library.fes.de/pdf-files/bueros/usa/16777.pdf>>.

nécessaire de progresser de toute urgence pour répondre au risque de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement paraguayenne de l'emprunteur de la SFI Minerva Beef¹⁰. Pour ce qui a trait aux projets d'infrastructure, la COVID-19 est susceptible d'aggraver les risques préexistants en matière de santé et de sécurité au travail survenant tout spécialement chez les sous-traitants, comme les hébergements qui laissent à désirer et les pressions pour accélérer la fin des chantiers qui se traduisent par des horaires de travail excessifs.

12. Les violations de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective sont un problème récurrent dans les projets de la FSI, en particulier par le biais de représailles à l'encontre des travailleurs. Dans le projet hydroélectrique de Karot au Pakistan, la SFI n'a pas réagi aux actions antisyndicales et aux piètres conditions en matière de sécurité, y compris l'inadéquation des équipements de protection individuelle¹¹. En Guinée, alors que des licenciements avaient eu lieu au Sheraton Palma en guise de représailles, l'intervention de la SFI a aidé à garantir la tenue d'élections impartiales pour la représentation syndicale, mais depuis lors la direction est revenue à ses pratiques de licenciement et de pressions exercées sur les travailleurs pour briser le syndicat. **Le Groupe de la Banque mondiale se doit de prendre les devants auprès des emprunteurs en exigeant qu'ils respectent la liberté syndicale et assurent la sécurité sur le lieu de travail, et qu'ils prévoient des voies de recours rapides lorsque surviennent des violations telles que les licenciements en guise de représailles.** Il convient de prêter attention à la prévention des relations de travail déguisées, auxquelles il est fait usage pour éviter de s'acquitter de responsabilités ou de se mettre en conformité. Bien que les Notes d'orientation de la Banque ainsi que celles de la SFI expliquent que les sauvegardes interdisent les relations de travail déguisées, la SFI a investi dans Loggi Technology. Cette société de livraison classe systématiquement ses travailleurs comme entrepreneurs indépendants, à tort, et refuse toute négociation.

13. Pour mieux reconstruire, **l'utilisation de matériaux contenant de l'amiante devrait être interdite dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale.** L'élimination de l'amiante augmenterait la sécurité des travailleurs du projet, empêcherait tout problème de passif transmis et aiderait à mettre un terme à ce fléau coûteux et tragique que sont les maladies liées à l'amiante. Les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires de la Banque stipulent que l'emploi de matériaux contenant de l'amiante « doit être évité », mais ne vont pas jusqu'à l'interdire. La liste des exclusions de la SFI autorise « les panneaux en amiante-ciment adhérent contenant moins de 20 %

¹⁰ CSI, « La Banque mondiale laisse la porte ouverte à l'esclavage au Paraguay », <<https://www.ituc-csi.org/world-bank-leaves-door-open-to>>

¹¹ IBB, « Les droits de 3 000 travailleurs menacés, un syndicat pakistanais dépose plainte contre un projet hydroélectrique », <https://www.bwint.org/fr_FR/cms/les-droits-de-3-000-travailleurs-menaces-un-syndicat-pakistanais-depose-plainte-contre-un-projet-hydroelectrique-1949>

d'amiante ». L'OMS signale qu'il n'y a pas de seuil à partir duquel l'amiante, de quelque type que ce soit, devient carcinogène, que des risques accrus de développer un cancer apparaissent même avec une faible exposition à l'amiante et que le ciment utilisé dans la construction est parmi les principaux sujets de préoccupation¹².

L'allègement de la dette et les nouvelles orientations du financement du développement durable

14. Le fardeau de la dette est une menace pour la capacité du monde à maîtriser la pandémie, à surmonter la crise économique et à réaliser le programme de développement durable à l'horizon 2030. L'annulation immédiate de la dette auprès des IFI devrait faire partie d'un plan de reprise plus vaste, qui mette le cap sur les ODD, accompagnant la mise en place d'un cadre contraignant pour la négociation de la restructuration de la dette internationale. La réponse à l'échelon mondial est pour l'instant parcellaire, entravée par la menace de voir les agences de notation du crédit rétrograder les pays demandant un délai de grâce ainsi que par l'absence de participation de créanciers privés et des banques multilatérales de développement. Les remboursements à la Banque représentent entre dix et quinze pour cent du service de la dette programmé dans les quatre années à venir par les pays à faible revenu¹³.

15. L'existence du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) du FMI, qui avait été créé pour aider les pays affectés par la maladie à virus Ebola, a permis au FMI de proposer rapidement aux pays à faible revenu une annulation de leur obligation de remboursement pour une durée de six mois. **Le Groupement Global Unions recommande une extension de la durée et de la portée du fonds fiduciaire ARC, pour aller jusqu'en avril 2022, soit deux ans après le début de la crise, et couvrir tous les remboursements concessionnels au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC).** Il conviendrait que la Banque reproduise ce modèle couronné de succès et annule à son tour les remboursements des prêts concessionnels de l'IDA. Jusqu'à présent, la Banque a avancé l'argument qu'il serait préférable de dépasser le niveau de remboursements avec un nouveau financement, et que l'allègement de la dette mettrait en péril sa note de crédit. L'adoption d'un mécanisme de style fonds fiduciaire ARC, alimenté par des gouvernements donateurs, éviterait ce type de problèmes, agirait en complément de mesures de soutien supplémentaires et fournirait un cadre permettant de répondre aux futures catastrophes.

¹² OMS, « Chrysotile Asbestos », https://www.who.int/ipcs/assessment/public_health/chrysotile_asbestos_summary.pdf.

¹³ Banque mondiale, « COVID 19: Initiative de suspension du service de la dette », <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>.

16. Les niveaux élevés d'endettement dans les pays en développement constituent le poids mort des stratégies de croissance qui ont échoué et d'une intégration économique mondiale inégalitaire. En façonnant les politiques à partir des lubies des investisseurs privés, y compris la libéralisation et la privatisation du compte de capital, l'étroitesse des prescriptions des IFI a contribué au piège de la dette conjoncturelle, à la volatilité, aux inégalités croissantes, à la financiarisation et à la diminution de la part du travail dans les revenus¹⁴. Après la crise financière mondiale, cette approche a rejoint la recherche, par les investisseurs spéculatifs, de toujours plus de rendement – et c'est là un schéma qui pourrait devenir récurrent.

17. Une boîte à outils entière est nécessaire pour financer le développement. Les banques s'inscrivant dans les politiques publiques aident à la création de débouchés et à la diversification économique en conférant une viabilité aux nouvelles industries et aux innovations. Loin d'entraîner une distorsion des marchés ou une éviction de l'investissement privé, cette approche renforce la croissance du secteur privé et garantit une utilisation productive de l'endettement. L'investissement public est crucial pour la transition juste et la diversification économique, notamment en œuvrant à la décarbonisation des industries, à la mise à l'échelle des infrastructures d'énergie renouvelable et faibles en carbone, et à l'expansion de l'économie des soins. Des partenariats resserrés entre le Groupe de la Banque mondiale et les banques nationales de développement permettraient d'atteindre les objectifs des investissements des intermédiaires financiers et du Guichet secteur privé, à savoir : un soutien catalyseur au secteur privé dans les pays à faible revenu et un financement à l'intention des petites et moyennes entreprises, tout en évitant les problèmes posés par l'opacité et le ciblage discutable de ce qui est *de facto* une subvention. De même, les banques nationales de développement bénéficieraient du soutien de la Banque pour renforcer les normes environnementales, sociales et du travail. **Le sommet « Finance en commun » réunira les banques multilatérales et les banques publiques et sera l'occasion de renforcer les liens et de mettre sur pied un cadre afin d'œuvrer de concert à la réalisation des ODD¹⁵.**

¹⁴ CSI, « Market Fundamentalism and the World Bank Group », <<https://www.ituc-csi.org/market-fundamentalism-world-bank>>.

Furceri et Loungani, « Capital Account Liberalization and Inequality », <<https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Capital-Account-Liberalization-and-Inequality-43414>>.

¹⁵ <https://financeincommon.org/fr/>

Recommandations aux Institutions financières internationales

- Soutenir une relance économique coordonnée et durable, dont le fer de lance doit être l'investissement public. Aider à concevoir des investissements qui auront un rôle de catalyseur pour des emplois de qualité et pour une transition juste vers une économie à zéro émissions nettes de carbone, y compris au moyen de partenariats resserrés avec les banques nationales de développement.
- Assurer tout le soutien dont les pays en développement auraient besoin dans la conception de programmes par le biais du dialogue social et avec la contribution des organisations internationales. Aider à protéger les travailleurs qui se trouvent en première ligne et ceux qui sont le plus affectés par la crise.
- Prévoir un allègement de la dette en étendant le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI afin qu'il couvre tous les remboursements de prêts concessionnels jusqu'en avril 2022, et créer un mécanisme similaire pour la Banque mondiale. Soutenir la création d'un cadre multilatéral pour des accords contraignants sur la restructuration de la dette.
- Apporter un soutien aux pays pour le financement de systèmes universels de protection sociale, de couverture médicale et d'éducation de qualité, par le biais de la mobilisation des recettes intérieures, de la réforme internationale de l'impôt sur les entreprises et d'un Fonds mondial de protection sociale. Cesser de soutenir des mesures qui affaiblissent la résilience, y compris la mercantilisation de la santé, la flexibilité du marché du travail et une protection sociale trop restrictive.
- Aider les pays à atteindre les seuils définis quant aux effectifs nécessaires en vertu des ODD, et mettre un terme aux conseils politiques et à la conditionnalité des prêts visant à supprimer la masse salariale publique.

Le FMI devrait :

- Soutenir l'émission de Droits de tirage spéciaux proportionnels aux besoins des pays en développement.
- Mettre en œuvre les évaluations des effets sur l'économie et sur les inégalités de genre des politiques proposées et ce, pour tous les prêts et leurs mécanismes de surveillance.
- Réformer la conditionnalité en faveur d'une croissance génératrice d'emplois, mettant un terme à la promotion de réformes structurelles qui prônent la déréglementation, aux réductions de la masse salariale publique et aux attaques à la négociation collective.
- Répondre aux enjeux structurels qui menacent la reprise et la stabilité financière en réglementant le secteur financier, en particulier les entités financières non bancaires.

Le Groupe de la Banque mondiale devrait :

- Fournir un financement pour les systèmes publics de santé et de protection sociale qui donnent la priorité à la sécurité des travailleurs de la santé en première ligne et aux ressources à leur intention.
- Vérifier que les prêts de politique de développement proposés sont en conformité avec les normes internationales du travail pertinentes. Surveiller de près la mise en œuvre des sauvegardes du travail de la Banque et de la SFI, qui garantissent à tous les travailleurs intervenant dans un projet le respect des droits des travailleurs et la sécurité sur le lieu de travail.
- Interdire l'emploi de matériaux contenant de l'amiante dans les projets.
- Ajouter des indicateurs de création d'emplois de qualité dans les projets comme dans les mesures institutionnelles des résultats.
- Créer une vision de Groupe, approuvée par le Conseil, sur les inégalités et la prospérité partagée.